



## Vigne

### Avertissement N° 13 – 28 juillet 2016

- À l'agenda : Caravane Santé des Sols.
- Irrigation.
- Développement phénologique.
- Maladies observées et actions de prévention : rougeot parasitaire, blanc, mildiou et pourriture noire.
- Insectes : scarabée japonais et tordeuse de la vigne.
- Lien vers des sujets déjà traités.
- Annexes : bilans hydriques; sommaire périodique des conditions météorologiques; évolution régionale des risques pour le blanc.

## À L'AGENDA

### Un sol en santé est un sol productif!

La Caravane Santé des Sols s'arrêtera en Montérégie-Ouest **le mercredi 31 août**. Ce sera la 2<sup>e</sup> présence de la caravane dans des vignobles.

Venez rencontrer des spécialistes du sol à travers des ateliers sur les profils, la perméabilité, le drainage, la vie ainsi que la stabilité structurale des sols. [Cliquez ici](#) pour plus d'information sur l'activité et les modalités d'inscription.



## IRRIGATION

Le bilan hydrique de plusieurs régions est présentement déficitaire ([annexe 1](#)). Il est important d'irriguer les nouvelles plantations puisque la pluie tombée dernièrement a été peu efficace pour supporter la croissance des vignes. En effet, plusieurs endroits ont été « victimes » d'orages violents avec de fortes précipitations.

Malgré la quantité importante de pluie reçue rapidement, cette eau est peu utile, car elle « frappe » le sol sans y pénétrer et, en plus, elle délave rapidement vos couvertures fongiques. De plus, certains symptômes de carence sont accentués lorsque les plantes manquent d'eau. Par exemple, lors de saison sèche, le potassium n'est pas facilement assimilable par les plantes.

# DÉVELOPPEMENT PHÉNOLOGIQUE

Les degrés-jours cumulés dans les différentes régions sont présentés à l'[annexe 2](#) en fin de l'avertissement.

## Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



31 : Baies de la taille d'un pois (7 à 10 mm)



33 : Fermeture de la grappe

## Stades phénologiques observés au champ au cours de la dernière semaine

Région	Date d'observation	Frontenac/Vidal/ Vandal-Cliche/Marquette
Capitale-Nationale	26 juillet 2016	33/33/33/33
Chaudière-Appalaches	20 juillet 2016	33/ND/ND/33
Estrie	26 juillet 2016	33/31/ND/33
Laurentides	26 juillet 2016	33/33/33/33
Mauricie	26 juillet 2016	33/ND/ND/33
Montérégie-Est	26 juillet 2016	33/33/33/33
Montérégie-Ouest	26 juillet 2016	33/33/33/33
Montréal-Laval-Lanaudière	22 juillet 2016	33/ND/ND/33
Outaouais	20 juillet 2016	33/ND/33/33

ND : donnée non disponible

## MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Une bonne aération obtenue par une taille adéquate sur le rang et un bon désherbage au sol limite le développement des maladies qui prospèrent en conditions chaudes humides et peuvent vous faire épargner des applications de pesticides.

Plusieurs maladies ([anthracnose](#), [blanc](#), [excoriose](#), [pourriture noire](#), [mildiou](#) et [moisissure grise](#)) sont présentes actuellement à différents niveaux d'intensité dans les vignobles dépistés au cours de la dernière semaine.

Faites les traitements fongiques de protection, de préférence, le plus près possible des prochaines pluies, surtout si des antécédents de maladies ([anthracnose](#), [blanc](#), [mildiou](#) et [pourriture noire](#)) sont présents dans vos vignobles.

## Rougeot parasitaire (Rotbrenner)

Des symptômes du rougeot parasitaire ou Brenner, causé par un champignon, ont été signalés en Montérégie Est et Ouest, en Outaouais, en Estrie et dans les Laurentides. Cette maladie est considérée comme épisodique et la lutte est uniquement préventive. Les risques d'infection s'échelonnent du stade trois feuilles déployées (EL09) jusqu'à la véraison (EL35).

Vous pouvez intervenir en éliminant les feuilles atteintes en cours de saison pour diminuer l'inoculum pour l'année suivante.

## Blanc

Les mentions de blanc sur grappes et sur feuilles se poursuivent dans les régions de la Montérégie-Est, la Montérégie-Ouest, la Capitale-Nationale, l'Estrie et la Chaudière-Appalaches. Surveillez vos vignes pour détecter les symptômes (décolorations jaunes sur les feuilles suivies de taches blanc grisâtre, poudreuses et très fines) sur tous les cépages afin d'intervenir au bon moment.

Les stades à risques vont de 4 à 5 feuilles déployées (EL12) jusqu'à la véraison (EL35). Le dépistage et la prévention sont donc de mise. L'[annexe 3](#) présente l'évolution du risque pour le Lac-Saint-Jean.

Les traitements contre le blanc peuvent être faits en prévention dès les premiers signes de la maladie et en **postfloraison**. La maladie peut toucher toutes les parties des plants : feuilles, tiges, vrilles et fruits. Les premiers symptômes pourraient être visibles, principalement dans les secteurs ombragés du vignoble. Pour plus d'information sur le modèle prévisionnel du blanc, référez-vous à l'[avertissement N° 9](#) du 30 juin 2016.

### Dates moyennes auxquelles le stade pousse verte (EL06) a été atteint en 2016 et nombre de degrés-jours en base 6 accumulés pour différentes régions

Régions	Laurentides	Montérégie-Est (Missisquoi)	Montérégie-Ouest	Montérégie-Est (Rougemont)
Date pousse verte (EL06)	19 mai	18 mai	19 mai	19 mai
Degrés-jours moyens accumulés depuis EL06	895,3	919,1	954,6	945,4

Régions	Capitale-Nationale	Chaudière-Appalaches	Outaouais	Centre-du-Québec	Lac-Saint-Jean
Date pousse verte (EL06)	25 mai	25 mai	24 mai	23 mai	26 mai
Degrés-jours moyens accumulés depuis EL06	732,3	742,6	823,1	848,7	647,8

Données provenant de CIPRA

Selon le modèle :

- **600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé de développement du blanc** : la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages modérément sensibles (De Chaunac, Frontenac, Foch, Ste-Croix, etc.) peuvent commencer.

## Mildiou

Des symptômes de mildiou sont rapportés dans les régions de la Chaudière-Appalaches, de la Capitale-Nationale, des Laurentides, de la Montérégie-Est et de l'Outaouais. Surveillez vos vignes pour détecter des décolorations jaunâtres plus ou moins circulaires (taches d'huile). Un duvet blanc peut aussi se former sur la face inférieure des feuilles. Les symptômes peuvent être visibles sur les tiges, les feuilles et les fruits, principalement dans les sections humides et ombragées du vignoble.

## Pourriture noire

Des observations de la présence de pourriture noire sont rapportées dans les régions de la Capitale-Nationale, des Laurentides, des Montérégie Est et Ouest, de la Mauricie et de l'Outaouais. Surveillez vos vignes pour détecter la présence de pustules noires, de taches brunes sur les feuilles et/ou de pourriture brune sur les fruits. Les symptômes peuvent être visibles sur les tiges, les feuilles et les fruits.

# INSECTES

Quoique très peu de seuils économiques de traitements soient disponibles en viticulture, il n'est généralement pas recommandé de traiter en prévention contre un insecte donné. Les interventions en prévention devraient être réservées aux sites ayant d'importants antécédents avec le ravageur en question.


De plus, si vous devez intervenir, des traitements localisés peuvent être réalisés dans les secteurs problématiques du vignoble afin de ne pas appliquer d'insecticides là où ce n'est pas nécessaire. Consultez l'[avertissement N° 7](#) du 16 juin 2016 pour un rappel concernant les divers insectes rencontrés en viticulture au Québec et leur période de présence.

## Scarabée japonais

Le scarabée japonais a été vu, généralement en grand nombre, dans les régions des Montérégie, de l'Estrie, de l'Outaouais et de Montréal-Laval-Lanaudière. Vérifiez avec votre conseiller la nécessité d'intervenir spécifiquement contre ce ravageur.

## Tordeuse de la vigne

Les observations de larves de tordeuse de la vigne à l'intérieur de baies se poursuivent en Montérégie-Est et dans les Laurentides. Vérifiez avec votre conseiller la nécessité d'intervenir spécifiquement contre ce ravageur.

Ne traitez que si vous avez un historique de dégâts au vignoble tôt en saison. Il est possible de dépister la présence de glomérules sur les inflorescences à partir du stade boutons floraux séparés (EL17). Plusieurs produits sont homologués et efficaces en régie conventionnelle pour se protéger de la tordeuse. En régie biologique , la confusion sexuelle à l'aide de phéromone, le BIOPROTEC CAF et le DIPEL sont homologués contre ce ravageur.

## LIENS VERS DES INFORMATIONS DÉJÀ TRAITÉES

– Agri-Récup :	<a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Aide financière :	<a href="#">Avertissement N° 12</a> , 21 juillet 2016
– Analyses foliaires et de pétioles :	<a href="#">Avertissement N° 8</a> , 22 juin 2016
– Carences minérales : Mg, K et P :	<a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Coulure et millerandage :	<a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Délais avant la récolte :	<a href="#">Avertissement N° 10</a> , 7 juillet 2016
– Documents et références :	<a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Effeuilage :	<a href="#">Avertissement N° 8</a> , 22 juin 2016
– En cas de grêle :	<a href="#">Avertissement N° 12</a> , 21 juillet 2016
– Fongicides utilisés en viticulture en 2016 :	<a href="#">Avertissement N° 10</a> , 7 juillet 2016
– Maladies : quand traiter ?	<a href="#">Avertissement N° 8</a> , 22 juin 2016
– Maladies : qu'est-ce qu'on observe ?	<a href="#">Avertissement N° 3</a> , 20 mai 2016 <a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Modèle du blanc :	<a href="#">Avertissement N° 9</a> , 30 juin 2016
– Phylloxéra :	<a href="#">Avertissement N° 8</a> , 22 juin 2016
– Phytotoxicité et coup de soleil :	<a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Résistance aux fongicides :	<a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Rognage :	<a href="#">Avertissement N° 12</a> , 21 juillet 2016
– Rougeot parasitaire :	<a href="#">Avertissement N° 12</a> , 21 juillet 2016
– Scarabée du rosier :	<a href="#">Avertissement N° 10</a> , 7 juillet 2016 et <a href="#">Bulletin d'information N° 6</a> , 30 mai 2013
– Scarabée japonais :	<a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016
– Traitements des mauvaises herbes :	<a href="#">Avertissement N° 6</a> , 9 juin 2016 <a href="#">Avertissement N° 7</a> , 16 juin 2016 et <a href="#">Avertissement N° 11</a> , 14 juillet 2016.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE  
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ  
Téléphone : 819 820-3035, poste 4342 ou 1 800 472-4846, poste 4342  
Courriel : [karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Bruno Gosselin, Sarah Nolin et Marie-France Asselin, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*  
*Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement N° 13 – Vigne – 28 juillet 2016*

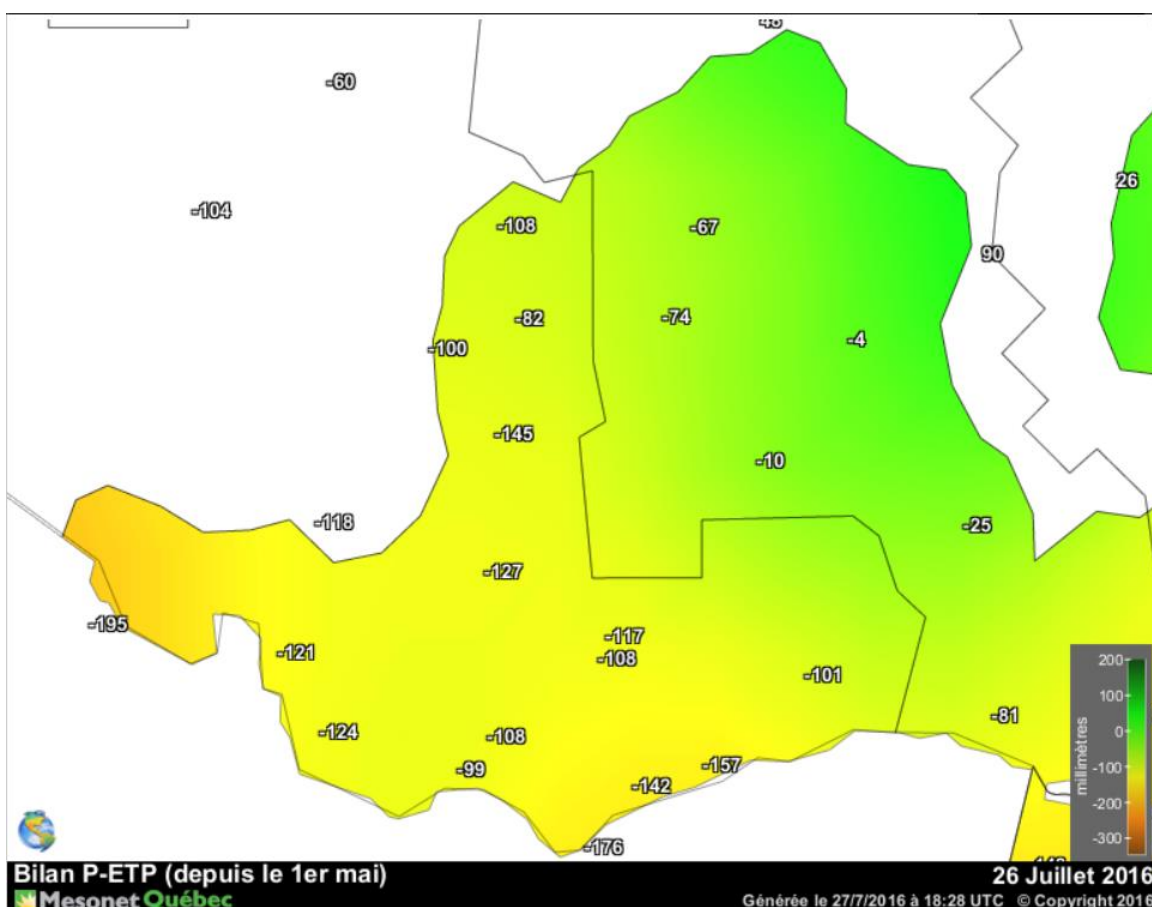
# Annexe 1

## Bilans hydriques régionaux

du 1 <sup>er</sup> mai au 26 juillet 2016			
Station	Précipitations mm	Évapotranspiration mm	Bilan mm
<b>Bas-Saint-Laurent</b>			
La Pocatière	240,0	277,8	-37,8
Rivière-du-Loup	270,7	268,6	2,1
<b>Capitale-Nationale</b>			
Cap-Tourmente	287,4	290,8	-3,5
Deschambault	345,4	312,7	32,7
Saint-Laurent	297,6	347,3	-49,7
Sainte-Famille IO	302,9	308,6	-5,7
<b>Centre-du-Québec</b>			
Nicolet	294,3	334,1	-39,9
Victoriaville	285,0	330,0	-45,0
<b>Chaudière-Appalaches</b>			
Honfleur	308,4	303,2	5,2
Saint-Antoine-de-Tilly	325,0	324,3	0,7
<b>Estrie</b>			
Compton	173,1	323,0	-149,9
Lennoxville	201,6	325,7	-124,1
Melbourne	229,2	318,1	-88,9
Sherbrooke	177,4	316,6	-139,2
Stanstead	240,1	320,1	-80,0
<b>Lanaudière</b>			
L'Assomption	188,8	344,9	-156,1
Lanoraie	203,6	353,1	-149,5
Saint-Michel	259,0	278,3	-19,3
<b>Laurentides</b>			
Mirabel	212,6	335,1	-122,5
Oka	244,6	343,6	-99,0
Saint-Joseph-du-Lac	247,7	346,3	-98,6
<b>Mauricie</b>			
Shawinigan	407,6	317,7	89,9
Trois-Rivières	263,4	328,6	-65,2
<b>Montérégie-Est</b>			
Dunham	228,1	341,1	-113,0
Frelighsburg	238,5	332,0	-93,6
Garagona	359,0	335,1	23,9
Granby	175,2	339,2	-164,0
Rougemont	223,9	358,2	-134,3
Saint-Hilaire	267,4	353,3	-85,9
Saint-Paul-d'Abbotsford	219,0	351,4	-132,4
Sainte-Cécile-de-Milton	214,0	362,1	-148,1
Varenes	220,1	349,0	-128,8

## Bilans hydriques régionaux (suite)

du 1 <sup>er</sup> mai au 26 juillet 2016			
Station	Précipitations mm	Évapotranspiration mm	Bilan mm
<b>Montérégie-Ouest</b>			
Franklin	262,9	368,5	-105,6
Hemmingford	211,5	357,6	-146,1
Henryville	183,2	355,7	-172,5
L'Acadie	186,5	347,2	-160,7
Saint-Rémi	214,1	360,0	-145,9
Sainte-Clotilde	199,0	341,4	-142,4
Sainte-Anne-de-Bellevue	131,5	355,5	-224,0
<b>Outaouais</b>			
Gatineau A	192,7	336,3	-143,6
La Pêche	223,6	332,7	-109,1
Pontiac	236,2	335,7	-99,5
Saint-André-Avellin	187,6	290,3	-102,7
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>			
Hébertville	320,9	276,2	44,8
Laterrière	390,6	276,9	113,6
Roberval	313,3	272,9	40,4



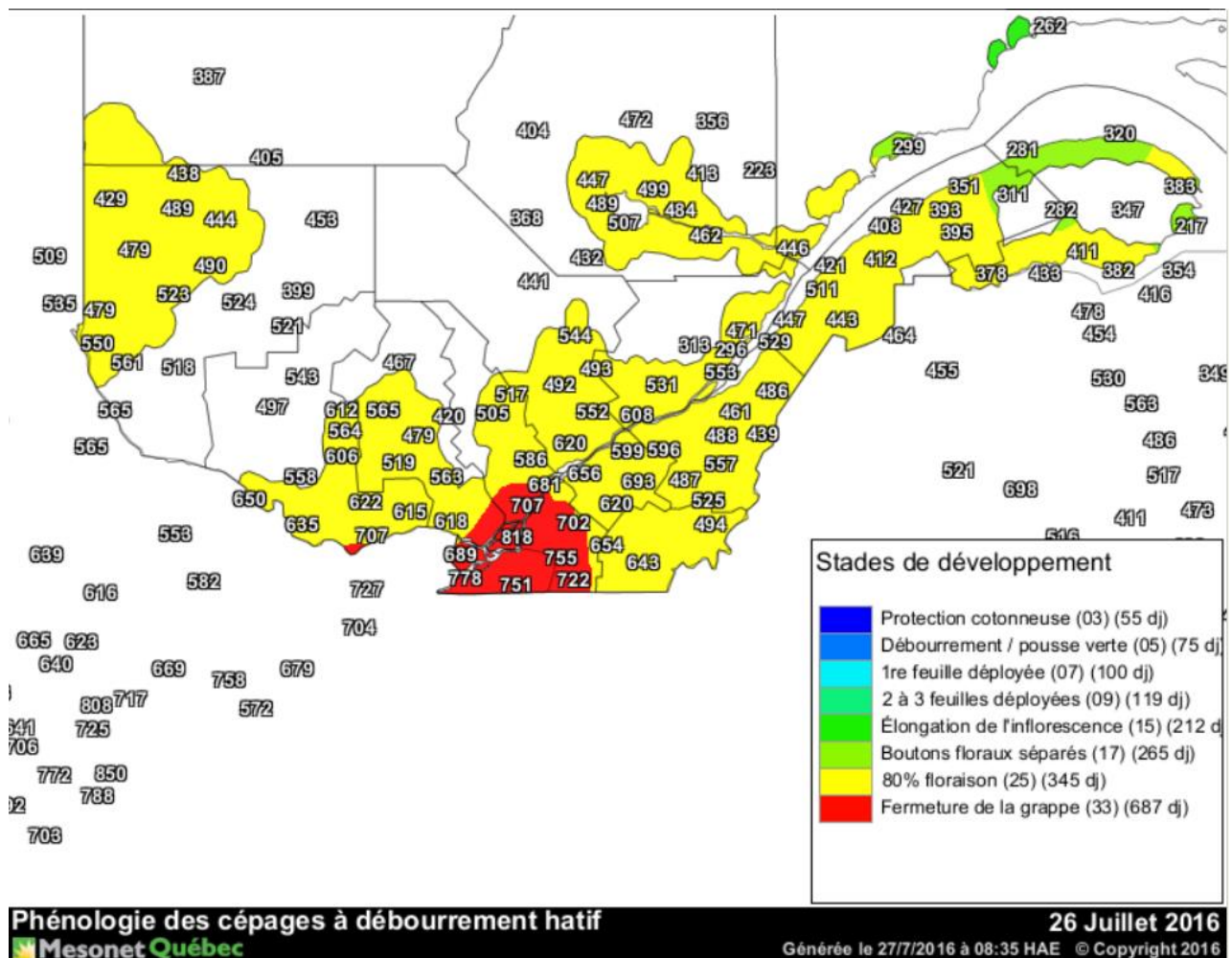
## Annexe 2

### Sommaire périodique des degrés-jours cumulés en base 10 °C depuis le 1<sup>er</sup> mars

Station	au 12 juillet	au 19 juillet	au 26 juillet	Gain	Moyenne régionale
<b>Bas-Saint-Laurent</b>					448,85
La Pocatière	348,8	422,8	494,2	71,4	
Rivière-du-Loup	274,9	340,3	403,5	63,2	
<b>Capitale-Nationale</b>					528,4
Cap-Tourmente	374,5	447,3	521,5	74,2	
Deschambault	375,8	443,1	509,5	66,4	
Saint-Laurent	415,5	493,9	572,7	78,8	
Sainte-Famille IO	371,1	443,1	509,7	66,6	
<b>Centre-du-Québec</b>					639,15
Nicolet	471,1	551,4	625,9	74,5	
Victoriaville	492,3	575,9	652,4	76,5	
<b>Chaudière-Appalaches</b>					543,7
Honfleur	358,7	429,8	493,5	63,7	
Saint-Antoine-de-Tilly	436,5	517,5	593,8	76,3	
<b>Estrie</b>					572,3
Compton	452,4	528,9	599,8	70,9	
Lennoxville	452	528,6	600	71,4	
Melbourne	417,2	491,9	557,6	65,7	
Sherbrooke	400,7	472,9	539,2	66,3	
Stanstead	425,1	497,9	565	67,1	
<b>Lanaudière</b>					586,8
L'Assomption	509,9	594,1	673,1	79	
Lanoraie	475,3	558,6	632,6	74	
Saint-Michel	333	394,4	454,8	60,4	
<b>Laurentides</b>					615,3
Mirabel	463	538,9	612,8	73,9	
Oka	463,8	542	618	76	
Saint-Joseph-du-Lac	458,6	537,8	615,2	77,4	
<b>Mauricie</b>					607,0
Shawinigan	434,7	509,7	583,4	73,7	
Trois-Rivières	469,3	549,4	630,5	81,1	
<b>Montérégie-Est</b>					694,2
Dunham	531,6	615,2	690	74,8	
Frelighsburg	503,2	585,7	657,5	71,8	
Garagona	521,4	607,4	684,1	76,7	
Granby	497,6	582,1	657,3	75,2	
Rougemont	557,1	643,2	722,6	79,4	
Saint-Hilaire	572,7	658,7	740,5	81,8	
Saint-Paul-d'Abbotsford	580,2	668,4	749,1	80,7	
Sainte-Cécile-de-Milton	524,6	610,4	683,6	73,2	
Varenes	505,2	586,6	662,8	76,2	



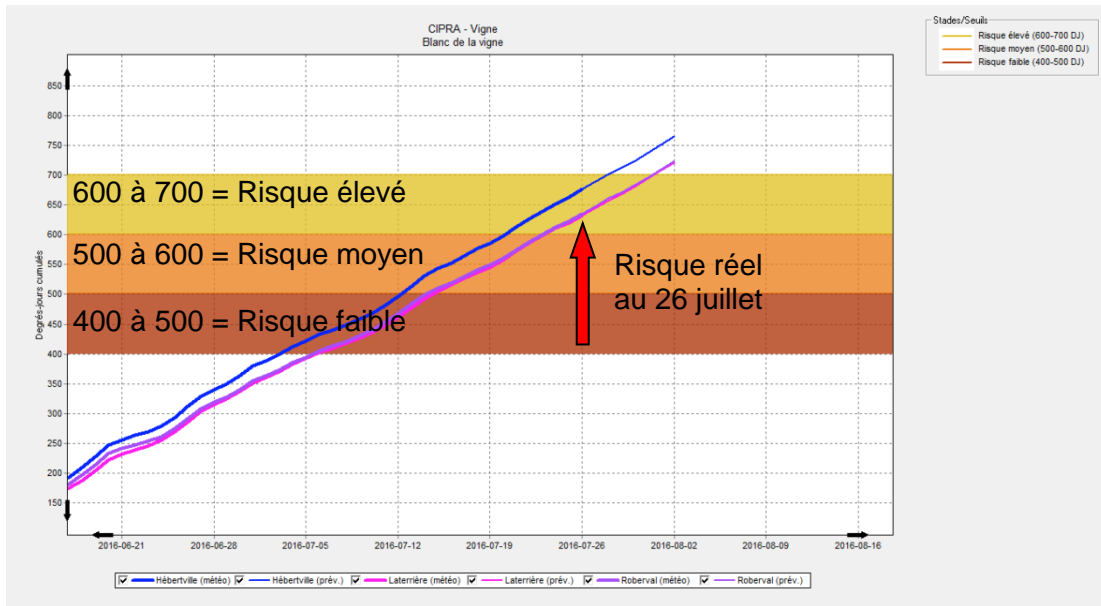
Station	au 12 juillet	au 19 juillet	au 26 juillet	Gains	Moyenne régionale
<b>Montérégie-Ouest</b>					
Franklin	583,7	675	762,7	87,7	710,7
Hemmingford	536,6	623,1	703,7	80,6	
Henryville	569,1	659,1	739,1	80	
L'Acadie	513,9	600,4	677,7	77,3	
Saint-Rémi	572,4	661,5	745,9	84,4	
Sainte-Clotilde	472,7	558,2	635,2	77	
Sainte-Anne-de-Bellevue	533,9	619,1	703,7	84,6	
<b>Outaouais</b>					
Gatineau A	492,2	572,5	653,6	81,1	652,3
La Pêche	469,6	543,6	621,4	77,8	
Pontiac	475,5	550,8	630,6	79,8	
Saint-André-Avellin	420,2	491,1	560,2	69,1	
<b>Saguenay-Lac-Saint-Jean</b>					
Hébertville	358,1	415,4	479	63,6	492,6
Laterrière	324,2	378,5	438,5	54,3	
Roberval	335,5	388,1	449,9	52,6	



## Annexe 3

### Évolution régionale des risques pour le blanc

Graphique 1 : Modèle pour le blanc, saison 2016, créé par CIPRA, pour le Lac-Saint-Jean dont la date moyenne du stade pousse verte (EL 06) est le 26 mai 2016



Pour les vignobles du Lac-Saint-Jean, le seuil de 600 degrés-jours en base 6 est atteint aux stations météo consultées. Ajustez votre niveau de protection selon votre historique et la sensibilité des cépages présents dans votre vignoble. Le dépistage devrait commencer pour tous les cépages sensibles à la maladie.